



Sous-couche fibre de bois

Isolation phonique à base de bois.

Avantages :	Très bonnes qualités acoustiques. Prolonge la durée de vie des sols et revêtements de sols. Non irritant. Non toxique. Recyclable ou utilisable comme combustible.	
Composition :	92 % fibres de bois, 4 % eau, 4 % émulsion de paraffine	
Domaine d'application :	Isolation thermique, phonique et compensation des irrégularités des sols.	
Mise en oeuvre :	Manipulation et découpe aisées. Facile à poser. Poser dans des pièces sèches, non assujetties à l'humidité. Pose possible sur béton, carrelage, bois. Sur support propre et sec (maximum 3 % d'humidité). Irrégularités du sol maximales 2 mm. Joint de pose entre plaques d'environ 2 mm. Distance de pose par rapport aux structures fixes: 10mm	
Format de livraison :	Panneaux Palette de 22 paquets de 15 plaques (6,99 m ² par paquet)	
Formats et épaisseurs :	79 x 59 cm (soit 0,46 m ²)	7 mm
Densité :	envi. 280 ± 20 kg/m ³	
Conductivité thermique :	λ 0,044 W/m°C	
Coefficient d'absorption au bruit d'impact DIw (avec sol laminé à base de HDF de 7-8mm) :	-19dB	
Perméabilité à la vapeur d'eau μ :	5	
Humidité :	jusqu'à 10 %	
Résistance statique à la torsion :	> 1,4 N/mm ²	
Classement au feu :	E	

Marquage CE. Certifié par le MPA (Munich) et le MFPA (Leipzig).
 Fabrication en accord avec les standards PN-EN 622-1, PN-EN 622-4 et PN-EN 13986.
 Certifié FSC 100 %.

